

# Faire les bons choix de statuts agricoles (à jour de la loi pour l'avenir de l'agriculture)

## Objectifs de la formation

S'approprier les informations récentes concernant le statut de cotisant solidaire et de conjoint d'exploitation. Evaluer l'intérêt de ces statuts par rapport à d'autres statuts agricoles ou de société. Avec une vision globale sur l'ensemble des membres

## Pré-requis

Aucun

## Déroulé

Présentation des différents statuts juridiques pour chaque type de structure (individuelle, société) : définition, avantages, inconvénients et conséquences des choix réalisés.

Définition des statuts de chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire etc. et mise en regard avec les projets.

## Infos complémentaires

**Organisée par** Fédération CIVAM de l'Ardèche

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 23/09/2015

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Fabienne BOIVIN  
fabienne@civamardeche.org  
Fédération CIVAM de l'Ardèche

## Dates, lieux et intervenants

**25 sept 2015**  
09:00 - 17:30 (7hrs)

Centre Socio Culturel  
07250 LE POUZIN

Delphine Gavend, juriste en droit rural

## Financier(s)

